

Les élections municipales

Mercredi 1^{er} avril : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30 « Chers parents »

Du 13 au 17 avril : FREP : centre de loisirs : de 3 à 12 ans

Mercredi 15 avril : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 16h30 « Walter lapin »

Mercredi 15 avril : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30 « Les rayons et les ombres »

Mercredi 06 mai : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 17h30 « Compostelle »

Mercredi 06 mai : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30 « Ceux qui comptent »

Mercredi 20 mai : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30 « Juste une illusion »

Dimanche 24 mai : FREP : Vide grenier

Mercredi 03 juin : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30

Dimanche 07 juin : FREP : Monts de Visan

Samedi 13 et Dimanche 14 juin : FESTI VISAN : Fête médiévale

Samedi 13 juin : ENTRECHATS ET PETITS RATS : Spectacle Domaine Urdy Saint Pantaléon

Dimanche 14 juin : ENTRECHATS ET PETITS RATS : Spectacle T.R.P. de Valréas

Mercredi 17 juin : FREP : Cinéma Salle F. Mistral 20h30

Les 15 et 22 mars, en France, se sont déroulées les élections municipales.

Les premières ont eu lieu à Visan en juillet 1790 et monsieur De Guigues fut le premier maire de notre village.

Sous la convention (1792-1795) le conseil municipal est "en permanence assemblé" et les conseillers doivent être continuellement disponibles.

Sous le Directoire (26/10/1795-09/11/1799) les municipalités sont remplacées par une administration cantonale avec un président pour le canton et dans chaque commune un agent municipal (Jean-François Fauvin, officier de santé pour Visan) et un adjoint.

Sous le consulat (09/11/1799-18/05/1804), d'après la loi du 28 pluviôse an 8, chaque commune de moins de 5000 habitants doit avoir un maire, un adjoint et un conseil municipal présidé par le maire.

Le maire et les conseillers sont choisis par le préfet sur une liste de notables.

Certains articles de cette loi sont toujours en vigueur comme la vérification annuelle des comptes de l'administration du maire remplacé à la présidence par un membre de conseil.

Sous la 3^e république (1870-1940) la loi du 20/01/1874 redonne au chef de l'état et aux préfets le droit de nommer le maire et les adjoints sans obligation de les choisir dans les membres du conseil municipal, ce qui occasionne des tensions et parfois des esclandres.

A plusieurs reprises, en avril 1874, en mars 1875 ... le préfet suspend le conseil municipal et le remplace par une commission spéciale en attendant de nouvelles élections.

Après l'élection de Jean-Joseph De Guigues, premier maire de Visan, 34 maires lui succéderont jusqu'à l'institution des délégations spéciales par le gouvernement de Vichy en 1941 en attendant les élections de 1945 où les femmes voteront pour la première fois et où Albertine Arnaud sera la première Visanaise élue conseillère municipale.

A l'heure où paraîtront ces lignes le conseil municipal sera certainement installé assurant la continuité avec ceux qui ont fait de Visan un village où il fait bon vivre.

LA MARCHE DE L'ENCLAVE

Faisons le point

La Marche de l'Enclave ou Marche de l'Enclave des Papes (MEP) a été organisée la première fois le 14 octobre 2017 à l'occasion du 700e anniversaire de la création de l'Enclave des Papes. Elle est devenue un événement pérenne.

Pour les habitants, les associations, les commerçants et les élus des 4 communes de l'Enclave, la Marche de l'Enclave des Papes (MEP) est un lien par l'itinéraire choisi mais aussi grâce à leur appui ou leur collaboration à sa préparation et à sa réalisation.

Même s'il est question de marcher environ 42 km, seul, en relais ou d'effectuer une partie de l'itinéraire à la carte, en aucun cas il ne s'agit d'une compétition sportive. Il faut voir la MEP comme une randonnée découverte de la région. L'itinéraire permet en effet de traverser de beaux paysages avec des vues sur le Ventoux, les dentelles de Montmirail, la Lance et de passer par le centre des 4 communes pour apercevoir les principaux bâtiments et des quartiers historiques.

Elle a aussi pour objet de venir en aide à des associations actives dans la recherche médicale ou dans le domaine social.

Depuis la fin de la période Covid le succès est au rendez-vous. En 2022 et 2023 le nombre de participantes et participants s'élevait à 130. En 2024 nous en comptons 160 et l'année dernière 208.

Le succès n'est possible que grâce l'appui des autorités départementales et municipales ainsi qu'à la collaboration d'autres associations et de certaines personnes non liées au milieu associatif.

Nous leur réitérons nos remerciements.

Après un repos bien mérité il était temps de penser au fonctionnement de notre très petite association. En effet, notre secrétaire Danielle Assayah avait demandé depuis belle lurette d'être relevée de ses fonctions.

Comme président de l'association je tiens ici à remercier Danielle pour son efficacité et sa gentillesse durant les 2 années de son mandat.

Au moment d'écrire ses lignes l'assemblée générale n'a pas encore pu se tenir mais signalons que d'ores et déjà Christian Ortuno est candidat à la succession de Danielle.

Christian, Visanais d'adoption, est un artiste de variété. A la fois, comédien, humoriste, imitateur et chanteur il se fait surnommer l'irritateur.

Après des études d'histoire, il a décidé de devenir saltimbanque.

Il souhaite à présent s'investir davantage dans le milieu associatif en devenant secrétaire de l'association MEP.

C'est donc avec une équipe complète et même renforcée que nous pourrions aborder la prochaine édition de la Marche de l'Enclave des Papes (MEP 2026) qui se déroulera le samedi 10 octobre au départ de Grillon.

Toutefois, dès à présent vous pouvez effectuer des dons qui seront intégralement versés aux bénéficiaires choisis en 2026 : les Restos du Cœur et la SPA de l'Enclave.

Ces dons peuvent faire l'objet d'une attestation fiscale à condition de nous fournir votre adresse postale complète et, afin de vous transmettre l'attestation, de votre adresse électronique.

Dans l'attente de cette randonnée pédestre nous vous invitons à participer le dimanche 07 juin aux Monts de Visan organisés par le FREP.

[Pour découvrir la MEP et nous joindre](#)

www.association-mep.fr et page Facebook info@association-mep.fr et Tel 06 30 82 26 85 (Danielle, notre secrétaire)
courrier postal : association MEP, 197 avenue Général de Gaulle – 84820 VISAN

Le canal ou le Béal des Moulins Propriété communale VII

Le 21 août 1620, le vice-légat, représentant du pape à Avignon, a accordé à la communauté le droit de prendre toutes les eaux nécessaires à l'usage des moulins qui ne peuvent fonctionner l'été à cause du manque d'eau. Les eaux seront conduites aux moulins par des canaux en traversant tous les chemins privés ou publics.

Certains articles des statuts de 1685 établissent les règles qui régissent le Béal.

A la fin du 18^{ème} siècle, les moulins et le canal ont été vendus par la communauté. Il est alors créé une servitude d'arrosage pour les propriétés traversées par le canal entre la prise dans l'Hérein et la grande écluse du plus haut moulin (actuelle place de la Coconnière).

En 1882, le canal et la filature (place de la Coconnière), appartiennent à M. Corsin, qui les revendra à M. Xavier Bonnefoy. Celui-ci transformera l'usine de soie en usines à chaussures. Son gendre, Clément Constant, et ses enfants, René et Georgette (Mme Meysonnasse) lui succéderont.

Ce canal, qui procurait une force hydraulique à l'usine de chaussures, est devenu la propriété de l'état quand l'armée a acquis les établissements Constant et les a mis à la disposition de la base militaire de Caritat. Les riverains, qui avaient un droit d'arrosage hebdomadaire du samedi 12 h au dimanche 12 h, devaient procéder annuellement au curage de la source à la sortie de l'usine. Traversant le village, le canal devait recevoir les eaux de pluie et ménagères.

Dans une lettre du maire au colonel de la base de Caritat du 21 mai 1962, le curage n'a plus été réalisé depuis des années, d'où un problème de salubrité publique. Selon celle du lieutenant-colonel Granet, directeur des travaux du génie à Marseille du 11 septembre 1962, le ministre des armées a cédé le canal à la commune. Le curage et l'entretien sont désormais à la charge de celle-

ci. Les habitants pourront y accéder pour la pêche ou un autre usage.

Le 16 mai 1963, le maire de Visan veut connaître les conditions éventuelles de cession du canal aux riverains ayant le droit d'arrosage. Le 27 mai 1963, le directeur des travaux du génie lui répond que seule l'administration des domaines est habilitée à fixer le prix et la modalité de la vente. D'après sa lettre du 2 juin 1963, la direction des domaines va se mettre en rapport avec le service du génie.

Le 11 décembre 1963, le directeur des impôts demande au maire le prix que les riverains regroupés en association seraient disposés à payer. Dans des lettres du 22 mars 1968 et 25 juillet 1968 au colonel de la base d'Orange, M. Laget se plaint des dégâts causés à son jardin par le non-entretien du canal. Le 25 juillet 1968, il lui adresse un constat d'huissier. Il précise que le maire a fait nettoyer le canal par les services municipaux au nom de tous les riverains. Il souhaite qu'une solution soit trouvée.

Le 14 décembre 1968, le colonel Yesid demande à la municipalité de participer aux frais de curage. Le 19 février 1969, le maire Pierre Babiol lui répond que la commune n'a jamais participé au curage et ne peut envisager cette participation.

Dans une lettre du 9 juin 1969, le ministre des Armées a prescrit une enquête. Il serait souhaitable que le sous-officier responsable de l'enquête soit accompagné du garde-champêtre, ce que le maire accepte.

Le 16 juin 1970, une réunion a lieu à la préfecture avec le maire et les représentants de l'armée au sujet de la gestion du canal. Il est rappelé que ce canal appartient à l'armée, car il était compris dans l'ensemble immobilier exproprié en 1957 pour les besoins du ministère des Armées, alimenté par une déviation de l'Hérein. Il a environ 3,5 km de long. Le ministère des Armées ne l'utilise plus mais il est responsable de son entretien et souhaite en être déchargé.

Actuellement, il n'est plus alimenté en eau par l'Hérein et il est comblé sur une partie importante de son parcours. Les représentants de l'armée confirment leur offre de cession même gratuite à la commune ou aux riverains.

Ceux de la direction de l'agriculture indiquent que les droits d'arrosage, constatés par divers jugements, sont toujours en vigueur même s'ils ne sont plus utilisés. Le Dr Valentin, médecin-inspecteur, représentant le directeur de l'action sanitaire et sociale (DASS) rappelle que le canal est une cause d'insalubrité avec le déversement des eaux industrielles. Le maire Pierre Babiol souligne que la commune ne peut en accepter la session. A la fin de la réunion, il est convenu :

- que ces résultats soient communiqués au directeur départemental de l'agriculture chargé s'il y a lieu de mettre en demeure l'armée de remédier à l'état d'insalubrité constaté,
- qu'une enquête sera effectuée par la DASS pour vérifier l'état du canal dans le village.

D'après le contrôle du 2 septembre 1971, dans la parcelle AB n° 408 longeant le jardin de M. Chenet, le canal de dérivation a été comblé et busé aux frais du propriétaire. Suite à l'achat par M. Huguet des parcelles de l'ancienne propriété Trignan (actuel jardin de l'olivier), ces travaux de terrassement ont entraîné la suppression totale du canal sur une largeur de 2 mètres. Ces travaux ont été réalisés sans concertation avec l'armée. La partie traversant la propriété Bonnefoy reçoit l'écoulement des eaux d'un bassin. Des résurgences d'eau nauséabondes souterraines ont transité sous le garage Delecluse. Les eaux déviées de cuisine de l'épicerie Bernard (rue Réchaussil) se déversent dans le canal qui d'une manière générale reçoit les déversements de la majorité des riverains et leur sert de tout-à-l'égout.

Le ministre d'Etat chargé de la défense nationale, par décision du 30 novembre 1971, autorise l'aliénation de l'ex usine Constant à la commune de Visan au prix de 80'000 F.

Le 30 novembre 1973, les riverains du canal sont réunis à la salle des fêtes. 35 sur 49 sont présents ou représentés. Le maire Georges Bonnefoy rappelle que la communauté a vendu aux établissements Constant la propriété du Béal. La commune ayant acheté l'ex usine, elle est redevenue propriétaire de la source à l'usine. A partir de la cave coopérative, il appartient à M. Pélissier.

Le maire propose de diviser le parcours en quatre parties :

1. de la source au chemin de l'Obrieu
2. du chemin de l'Obrieu à l'entrée du village
3. de l'entrée du village à l'usine
4. de l'usine à la fin du parcours.

Si les riverains sont d'accord, la municipalité leur vendra la partie longeant leur propriété au prix fixé par les domaines. Les propriétaires du 1^{er} tronçon estiment qu'il serait possible de créer un syndicat d'arrosage. S'il doit être supprimé au-delà, il pourrait être détourné dans le fossé longeant le chemin de l'Obrieu.

La majorité des riverains du 2^{ème} tronçon ne veut pas faire partie de ce syndicat. Pour le 3^{ème} tronçon, les riverains sont presque tous d'accord pour acheter la partie bordant leur propriété après que la municipalité ait installé une canalisation enterrée pour évacuer les eaux usées.

Le conseil municipal du 17 septembre 1974 charge M. René Plantevin, membre de l'institut d'expertise, d'étudier et de calculer les surfaces à céder aux riverains.

Le 22 juin 1979, Henri et Odette Pélissier, copropriétaires de la source du canal, cèdent à la commune tous leurs droits sur la source et le canal à condition que cette eau serve aux besoins de la population, en mémoire de M. Meysonnasse, père d'Odette, qui fut maire de Visan.

FESTI - VISAN

Chères lectrices et chers lecteurs,

La deuxième édition de notre fête médiévale aura lieu le weekend du **13 et 14 juin 2026**.

Pendant deux jours, le village de **Visan** se transformera en une véritable cité médiévale vivante et festive. Ruelles animées, campements historiques, spectacles et marchés artisanaux plongeront petits et grands dans une ambiance hors du temps, rythmée par les sons, les couleurs et les saveurs du Moyen Âge. Un rendez-vous convivial, familial et spectaculaire à ne pas manquer !



🗝️ Animations et spectacles dans tout le vieux village

🎭 Déambulations et spectacles de rue

- Troupes costumées, troubadours, musiciens et Gueux
- Jongleurs et saltimbanques
- Animations itinérantes pour surprendre le public à chaque coin de rue



🏠 Campement médiéval

- Reconstitutions historiques
- Présentation d'armes, d'armures et de la vie quotidienne d'autrefois
- Démonstrations et échanges avec les passionnés

🐎 Mini-ferme (le dimanche)

- Découverte des animaux de la ferme
- Activité idéale pour les enfants
- Moment de détente et de partage en famille



🏹 Lancers de haches et Tir à l'Arc

- Animations ludiques et sécurisées
- Initiation encadrée
- Sensations garanties pour les amateurs de défis

🎮 Jeux et animations enfants

- Jeux en bois traditionnels
- Tournoi des enfants avec remise des prix et adoubement des jeunes chevaliers
- Initiation à l'escrime médiévale



🎪 Animations

- Forgeron
- Tourneur sur bois
- Frappeur de monnaie
- Grands spectacles de combats sonorisés
- Concerts de harpe dans l'Eglise du village



🍷 **Marché médiéval et artisanat d'exception**

Le marché médiéval réunira **plus de 25 exposants** venus partager leur savoir-faire :

☐ Artisanat et créations

- Bijoux, cuir, bois, textile, poterie
- Objets décoratifs et accessoires médiévaux
- Produits faits main et pièces uniques



🍷 Saveurs d'antan

- Nougat
- Hypocras et Hydromel
- Produits du terroir et gourmandises

Dans une ambiance chaleureuse et authentique, les visiteurs pourront flâner, échanger avec les artisans et repartir avec de précieux souvenirs.

Soirée festive du samedi soir : banquet et spectacle de feu

🍷 **Grand banquet médiéval – Samedi soir**

Le samedi soir, place à un moment fort du week-end : (sur réservation limité à 150 personnes – Inscription le samedi 25 avril)



- Repas inspiré des traditions médiévales avec notre partenaire restaurant « l'Aromatique »
- Grandes tablées conviviales
- Ambiance musicale et festive
- Costumes et décor immersifs

Un véritable festin à partager dans la bonne humeur !

🔥 **Spectacle de feu – Samedi soir - Un moment magique qui marquera les esprits.**

À la nuit tombée, laissez-vous émerveiller par un **spectacle de feu spectaculaire** avec la compagnie « l'Ost des Temps jadis »

- Manipulation de flammes
- Chorégraphies envoûtantes
- Effets visuels impressionnants
- Final grandiose sous les étoiles

Un week-end pour toute la famille

Le week-end médiéval de Visan, les **13 et 14 juin**, c'est :

- ✓☐ Une immersion totale dans l'univers médiéval
- ✓☐ Des animations continues et gratuites
- ✓☐ Des activités pour tous les âges
- ✓☐ Une ambiance festive et conviviale

Que vous soyez passionné d'histoire, amateur de spectacles, en famille ou entre amis, venez vivre deux jours hors du temps au cœur du Moyen Âge.

L'équipe de Festi Visan



L'ÉGALITÉ ENTRE LES ÊTRES HUMAINS

Toute l'année, au-delà de la « *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale* » du 21 mars, les DDEN, dans l'exercice de leur fonction ou mission, mais aussi en tant que citoyens, s'engagent, au quotidien, pour que les discriminations reculent. Cependant, bien des comportements et des projets politiques alimentent « *la préférence nationale* » et de fait, par des voies détournées la xénophobie ambiante lors des échéances électorales locales et nationales.

Cette « *préférence nationale* » est un concept central de certains partis politiques, visant à réserver certains droits civils, économiques et sociaux fondamentaux aux citoyens français. La lutte contre cette persistance insidieuse de ces politiques identitaires discriminatoires, constituent un défi majeur pour l'avenir et la paix civile de notre société. Ces discriminations reposent sur des critères identitaires et non d'égalité citoyenne ou de compétences que nous revendiquons. Notre mission de DDEN la plus noble, est de veiller à ce qu'elle fasse partager aux élèves les valeurs de la République afin qu'ils acquièrent le respect de l'égalité entre les êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité.

ENQUÊTE DES DDEN : L'ÉCOLE INCLUSIVE

Lancée mi-octobre 2024, l'enquête nationale sur l'inclusivité par son édition toute récente, vient mettre un terme à une année intense de

préparation, de collecte sur le terrain et d'analyses de fond



L'École de Visan a été auditionnée et a donc participé par sa DDEN, Maryline RACANIERE, à cette enquête.

Ces enquêtes nous permettent de fournir aux décideurs tant locaux que nationaux des données objectives, ce qui est essentiel pour améliorer l'accueil des élèves et répondre à nos missions officielles. Les résultats de cette enquête ont été donnés à l'administration (Dasen, Ien) mais également au préfet de Vaucluse et aux maires dont les écoles ont été auditionnées.

Pour contacter la DDEN de l'école primaire de Visan : Mme Maryline RACANIERE – marylineracaniere@hotmail.com – 06 38 35 88 33



FOYER RURAL D'EDUCATION POPULAIRE

CENTRE DE LOISIRS

Du 13 au 17 avril 2026
Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans
Forfaits 3, 4 ou 5 jours
Activités adaptées en fonction des âges
Directrice du séjour : Cécile DARRAZI
Inscriptions au plus tôt au bureau du FREP.



**VOUS AVEZ PLUS DE 65 ANS,
INSCRIVEZ-VOUS POUR PARTAGER
UN REPAS AVEC LES ENFANTS**

Le restaurant scolaire vous ouvre ses portes.
Vous trouverez les menus à la page suivante.

Vous choisissez le jour
Vous passez au bureau du FREP pour vous inscrire.

Prix du repas : 8 euros

Venez vivre cette expérience qui nous l'espérons, contribuera à l'épanouissement de chacun. Et pourquoi ne pas raconter aux enfants comment était l'école lorsque vous étiez à leur place.

CINEMA

Mercredi 1^{er} avril
20h30 – Salle F. Mistral

CHERS PARENTS

Quand Alice et Vincent Gauthier convoquent en urgence leurs trois enfants, la fratrie débarque affolée craignant le pire ... mais, bonne nouvelle, leurs parents ont en fait touché le Jackpot ! Le problème : ils ne comptent pas leur donner un centime.



Mercredi 15 avril
16h30 – Salle F. Mistral

WALTER LAPIN

Walter est le chanceux papa d'une joyeuse bande de petits lapins. Un jour, après un gros choc, il perd la mémoire... et se met à croire qu'il est un véritable super-héros ! Ça tombe bien : sa voisine, une hérissonne intrépide, cherche justement un partenaire pour explorer le monde. Les voilà embarqués dans une incroyable aventure. Mais la bande de petits lapins n'a pas dit son dernier mot : pas question de laisser leur super-papa. Ils vont tout faire pour lui rappeler que, finalement, le plus cool des super-pouvoirs... c'est la famille !



Mercredi 15 avril

20h30 – Salle F. Mistral

LES RAYONS ET LES OMBRES

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'histoire vraie de Jean et Corinne Luchaire, un père et sa fille pris dans l'engrenage de la collaboration.



Mercredi 06 mai

17h30 – Salle F. Mistral

COMPOSTELLE

Fred et Adam, un adolescent en rupture, ne se connaissent pas. Pourtant, grâce à une association, ils entreprennent ensemble le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Elle cherche à apaiser son passé, il tente de canaliser sa colère et son sentiment d'abandon. Au fil des kilomètres, entre affrontements et instants suspendus, un lien fragile se tisse. Face aux épreuves du chemin, chacun découvre en lui une force insoupçonnée.



Mercredi 06 mai

20h30 – Salle F. Mistral

CEUX QUI COMPTENT

Rose et Jean n'ont rien en commun. Rose est une force de la nature qui affronte tous ses problèmes avec une désarmante joie de vivre.

Elle campe avec ses 3 enfants à l'étage de l'hôtel de famille qui ne leur appartient plus, et non, ils ne sont pas pauvres, ils sont fauchés. C'est temporaire. Jean est un homme solitaire et taciturne qui a fini par enfouir son grand cœur sous des couches de pudeur et de résignation. Quand il arrive malgré lui dans cette famille hors norme, il va très vite devenir indispensable. Qu'attendaient-ils avant de se rencontrer ? Sans doute plus rien. Et pourtant, ensemble, tout va devenir possible.



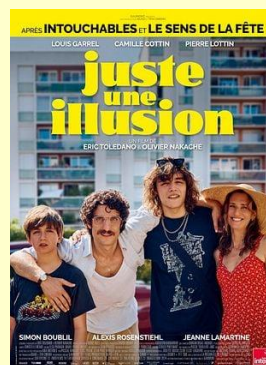
Mercredi 20 mai

20h30 – Salle F. Mistral

JUSTE UNE ILLUSION

Nous sommes en 1985, Vincent, bientôt 13 ans, vit en banlieue parisienne dans une famille de la classe moyenne, entre un grand frère distant et des parents en conflit permanent. Alors qu'il n'est « déjà plus » un enfant et qu'il n'est « pas encore » un adulte nous allons partager ses questions et ses doutes sur l'identité, l'amitié, la famille, la religion, le désir et les premiers élans amoureux.

Une comédie sur cette période de l'enfance où l'espoir de changer le monde n'était pas "Juste une illusion..."



VIDE GRENIER DU FREP

Réservez votre date !

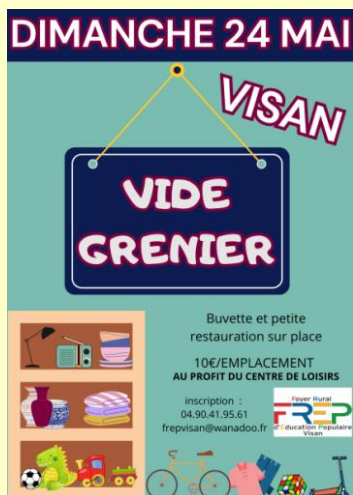
Dimanche 24 mai 2026 sur le parking de l'espace Gérard Sautel.

Buvette et petite restauration sur place.

Ouvert au public à partir de 8h

Formulaire d'inscription disponible sur notre site www.frepvisan.fr/vide-grenier

Validation des inscriptions à réception des documents et du règlement, au bureau du FREP.



MONTS DE VISAN : Dimanche 7 juin 2026

Les bénévoles du FREP préparent activement cet événement destiné aux marcheurs.

Plusieurs parcours seront proposés : 3 circuits pédestres (5, 13 ou 15 km).

Départ (entre 8h et 9h) et retour (vers 12h30) depuis l'espace Gérard Sautel.

Snacking à partir de 11 heures

Infos et renseignements sur notre site www.frepvisan.fr/monts-de-visan

Inscription au préalable au bureau du FREP, à la Maison du Tourisme ou sur Helloasso



ENTRECHATS ET PETITS RATS

C'est un ballet presque inconnu et très peu représenté que préparent les élèves d'Entrechats et Petits rats.

C'est pour la pièce « Rosamunde », princesse de Chypre de Helmina Von Cherry que Franz Schubert compose une musique de scène en 1823.

L'argument est le suivant :

Rosamunde n'est qu'un bébé lorsque ses parents sont assassinés. Elle est recueillie par une bergère qui attend qu'elle soit assez grande pour connaître la vérité et retrouver sa place légitime sur le trône de Chypre.

Beaucoup de travail sur ce ballet est demandé aux élèves, assidues et motivées, afin de donner un magnifique spectacle.

Les dates prévues sont le samedi 13 juin 2026 au Domaine Urdy de Saint-Pantaléon-les-Vignes et le dimanche 14 juin 2026 au T.R.P de Valréas dans le cadre des rencontres chorégraphiques.

Des extraits du ballet « Le train bleu » (1924) sur la musique de Darius Milhaud sera aussi au programme de la soirée.

Un beau spectacle en perspective à noter.

Pour tout renseignement : 07.83.74.15.10 / danse.epr@gmail.com



LES ANCIENS COMBATTANTS - (CATM VISAN)

L'association des PG CATM de Visan s'est réunie à l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, le mercredi 11 mars 2026 entourée de ses adhérents et élus, que nous remercions pour leur présence.

Créée en 1970 par Gérard Sautel et René DUPLAN, elle a pour objectif de maintenir le devoir de mémoire auprès de la population (notamment aussi envers les plus jeunes), de venir en aide à ses adhérents et leur famille. Elle permet également de maintenir les contacts entre les membres de l'association de moins en moins nombreux.

Lors de cette réunion, François ARNAUD (Vice-Président) a rappelé les valeurs morales, le nombre d'adhérents et les activités que nous avons réalisées pour l'année 2025.

En 2025 l'association compte :

12 adhérents anciens combattants

11 adhérentes (veuves d'anciens combattants)

3 jeunes porte-drapeaux

Sans oublier nos fidèles membres sympathisants

Ce qui porte l'association à une trentaine d'adhérents.

Nous souhaitons remercier la municipalité ainsi que les membres des services techniques pour leur aide et leur soutien dans nos manifestations tout au long de l'année.

ACTIVITÉS DES CATM EN 2025

Le 6 avril 2025, nous avons organisé notre vide grenier sur la pelouse de l'espace Gérard Sautel, 30 exposants ont répondu à l'appel.

L'association était chargée de la buvette et du salé, agrémentée d'une tombola Rosette, qui fut une belle réussite aussi.

Nous remercions l'association Unis-Ados qui a assuré la partie sucrée de la restauration en proposant des crêpes et gaufres tout au long de la journée.

Les anciens combattants étaient présents pour la cérémonie du 8 mai, pour célébrer le 80^e anniversaire national de la libération de la 2^{de} Guerre Mondiale.

A l'issue de la cérémonie, l'association a projeté le film Souvenirs de Visanais, témoignages collectés à l'occasion de la grande fête anniversaire de la libération de Visan, organisée le 27 août 2024 par l'association.

Environ 50 personnes sont restées visionner ce film mémoire, très apprécié par le public présent.

En échange d'un soutien à l'association, il était possible de repartir avec le film en dvd ou sur clé USB.

Les anciens combattants ont aussi répondu présents lors des cérémonies du 18 juin, du 11 novembre et du 5 décembre, notamment par la lecture de textes lors des cérémonies et le dépôt de gerbes.

N'oublions pas aussi la participation des enfants de l'école (merci aux enseignantes pour la préparation des textes en classe) et du CMJ dans chacune de nos cérémonies.

2 collectes de bleuets ont été réalisées, merci au conseil municipal des jeunes pour leur participation à cette collecte. A noter qu'à

chaque fois la population visanaise a été généreuse et nous la remercions.

Pour cette nouvelle année 2026 l'association repart avec le même bureau et les mêmes porte-drapeaux (faute de nouvelle candidature) à savoir :

- Président : DUPLAN René
 - Vice-Président : ARNAUD François
 - Secrétaire : KOOPMAN Alhénéa
 - Secrétaire Adjointe : GINIES France
 - Trésorier : DUPLAN Christophe
- Porte-drapeaux : MARTURIER Émilien, CHAUVIN Jérémy et DUPLAN Christophe

Les Anciens Combattants ont également annoncé leur projet de repas (sur réservation) pour la cérémonie cantonale du 11 Novembre 2026 (sous réserve d'une salle disponible).

Les membres présents ont échangé sur l'évolution de l'association pour les années à venir. Plusieurs pistes en sont ressorties, comme réunir les anciens combattants des 4 communes ou faire évoluer l'association en « Association Citoyenne et Patriotique ». Avis aux intéressés sur le sujet, n'hésitez pas à venir vers nous pour en discuter.

Le devoir de mémoire est important et se transmet par tous les biais (parents, écoles, cérémonies, ...). C'est tous ensemble que nous pourrons sensibiliser la jeune génération qui grandit dans un contexte mondial compliqué !

Cet article nous permet également de remercier Mr Denis ARNAUD pour sa participation au film "Souvenirs de Visannais" en 2024, disparu

depuis peu, son témoignage est précieux dans notre quête du devoir de mémoire.

L'Association présente ses sincères condoléances à la famille.

Merci pour votre lecture et votre présence lors des cérémonies commémoratives.



CATM VISAN